

Pour qui ?

- Dirigeants
- DSI, DPO
- Responsables juridiques
- RH
- Référents IA

Prérequis

- Maîtrise des fondamentaux de l'IA générative (CU1 - Comprendre l'IA générative pour décider - recommandé)

Durée

- 14 heures – 2 journées consécutives
- 1^{er} et 2 décembre 2026

Modalités pédagogiques

- La théorie au service de la pratique : séances de mise en situation, cours théoriques assortis d'exercices de mise en situation constante et de simulation
- Intervenants : Garry Terii, enseignant-chercheur en mathématiques à l'UNC, spécialiste de l'apprentissage automatique, de l'optimisation et de la modélisation mathématique et Nadia Wadja, juriste consultante spécialisée en protection des données, conformité RGPD et encadrement juridique des usages de l'intelligence artificielle.

Lieu(x)

- Campus de Nouville
- Ou intra-entreprise

Tarifs

- Individuels : 52 500 XPF
- Entreprises : 75 000 XPF
- Éligible FIAF

Dossier en ligne

- [Inscrivez-vous en ligne jusqu'au 20/11/2026](#)

Des règles claires pour une IA maîtrisée

Déployer l'IA sans cadre, c'est exposer son organisation. Protection des données, choix des juridictions, charte interne, IA Act européen : sécuriser les usages relève autant du droit que du management. En 14 heures, vous construisez le cadre qui protège votre organisation tout en libérant l'usage — de la protection des données à la rédaction d'une charte IA opérationnelle.

Objectifs de la formation

Cette formation vous permet de déployer l'IA générative dans un cadre sécurisé, conforme et adapté aux enjeux de votre organisation. Vous apprendrez à protéger les données, à choisir les outils en tenant compte des juridictions applicables, à élaborer une charte d'usage et à anticiper les exigences réglementaires, notamment celles de l'IA Act européen. À l'issue de ces deux journées, vous disposerez des compétences nécessaires pour encadrer les usages de l'IA de manière responsable et durable.

Compétences visées

- Analyser les enjeux de protection des données liés à l'usage de l'IA.
- Choisir ses outils en évaluant les juridictions applicables.
- Construire une charte IA d'entreprise adaptée à son contexte et à ses enjeux.
- Anticiper les obligations de l'IA Act européen applicables à son organisation.

Programme

- Analyser les enjeux de protection des données (4h)
- Choisir vos outils en pleine connaissance des juridictions (4h)
- Construire une charte IA en entreprise (3 h)
- Anticiper l'IA Act européen (3 h)

Prêt à aller plus loin ? Validez la formation complète.

Cette formation est un certificat d'université (CU) qui fait partie du Diplôme d'université (DU) Piloter l'IA générative en entreprise. Ce dernier est composé de 5 certificats pouvant être suivis indépendamment :

- Comprendre l'IA générative pour décider
- Qualifier une source à l'ère du bruit
- **Sécuriser et encadrer les usages de l'IA**
- Déployer l'IA dans son organisation
- Automatiser ses processus métier avec l'IA

CONTACT

Pôle Formation Continue
et Alternance

- +687 290 490
- dfca@unc.nc